

le lyaud

notre village

N°59 • Juillet 2019

Bulletin Communal d'Information

1^{er} semestre 2019

Naissances

* BIENVENUE *

- DUPRAZ Isayah & Noah, nés le 7 février 2019
- GUY Izaline, née le 13 février 2019
- BENTO DOS SANTOS Lia, née le 10 février 2019
- VIRLOGEUX Néo, né le 17 mars 2019
- PLASSAT Coline, née le 7 mai 2019
- MAIREAU Gabriel, né le 21 mai 2019

Décès

* SOUVENIRS RESPECTUEUX *

- FAVRAT Gabrielle veuve ALPHONSE, décédée le 27 janvier 2019
- MERMET-GRANDFILLE Rémy, décédé le 20 mars 2019



MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

Orthophoniste : RODET Lore

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey
Tél. 04 50 73 25 97Ostéopathe : BOECHE Marc-Antoine
Tél. 06 63 72 00 48

Mariages

* FÉLICITATIONS *

- FILLON Loïc & PAGNOUX Cécile, mariés le 1^{er} juin 2019
- JOUANNEAU Olivier & CLOUZARD Caroline, mariés le 29 juin 2019



* HOMMAGE *

Le 20 mars, Rémy MERMET-GRANDFILLE nous a quittés subitement à l'âge de 74 ans. Notre doyen au conseil municipal depuis 2008 était un homme chaleureux et généreux, un exemple de bonté et de tolérance, un grand altruiste, toujours positif, engagé, calme et souriant.

Installé au Lyaud depuis 1981 avec son épouse Geneviève et leurs deux garçons, il a passé toute sa carrière de prof de sport à St Jo. Enseignant et collègue fortement apprécié de tous, il était membre actif de l'association "Les Gars de St Jo". Il était d'ailleurs très impliqué dans le monde du bénévolat : il a été l'un des fondateurs du club de volley de Thonon pour lequel il s'est investi auprès des jeunes durant de nombreuses années. Il faisait également partie d'un groupe de recherches pédagogiques de Lyon. Président de la commission Sport et Loisirs de la commune depuis onze années, il organisait avec brio et une zénitude exemplaire le fameux cross des Hermones ou encore la fondue géante.

Grand sportif, il s'adonnait régulièrement au VTT et au ski de fond avec ses amis. À la retraite depuis 2006, il était toujours disponible pour son entourage ou pour jouer avec ses petits-enfants...

Adieu Rémy !



A cette période de l'année, il est temps de faire le point sur les travaux en cours, et de présenter les différents projets.

- Le Préfet vient d'émettre un avis favorable à la prolongation et l'extension de la carrière. Cet arrêté sera consultable en mairie, sur le site internet communal et celui de la Préfecture de Haute-Savoie.
- La fibre optique arrive dans notre commune. Elle permettra à ceux qui le désirent d'améliorer la qualité de leur débit internet. En 2021 la commune devrait être desservie.
- En ce qui concerne les travaux "Chemin des Derrys" nous avons enfin l'autorisation d'ENEDIS pour raccorder les nouvelles alimentations et enlever l'ancienne ligne. Les travaux de goudronnage sont prévus à la fin du mois.
- Le permis de construire pour la Résidence Autonomie et les trois petits bâtiments a été accordé. Les travaux devraient commencer à l'automne.
- L'Aménagement du terrain de pétanque suit son cours.
- La mise aux normes du terrain de foot au stade "Marcel Dubouloz" est terminée.
- La vitesse sur la Route du Moulin d'Amphion sera limitée à 30 km/h et des poteaux en bois seront installés le long de l'autre trottoir afin de sécuriser le secteur.
- Trois Routes vont être goudronnées :
 - La route de Trossy, du Moulin d'Amphion à l'abribus
 - La partie restante de la route des Gaydons
 - La route des Chambrettes du réservoir de Grésy au carrefour de la Route forestière des Manchères
- Deux chemins piétonniers vont être créés :
 - L'un chemin des Vallières
 - L'autre entre le stade "Marcel Dubouloz" et le stade du "Zen" le long de la Départementale.
- L'éclairage public sur le parking du Champ Dunant va être opérationnel.

A la rentrée, une nouvelle classe sera ouverte au groupe scolaire.

L'Association Sportive Le Lyaud-Armoy organise comme chaque année la Fête de l'été les 27 et 28 juillet. Je vous invite à y participer.

Un dépliant précisant la localisation des sentiers sur l'ensemble de la commune est distribué avec ce bulletin. Je vous propose de le découvrir.

Je vous souhaite de passer un très bel été !

Joseph Déage

SÉANCE DU 7 JANVIER 2019

En début de séance, Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal et remercie chacun pour son engagement.

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

THONON AGGLOMÉRATION

Dans la continuité de la définition de l'intérêt communautaire Action Sociale, le conseil municipal valide les conventions à adopter avec Thonon Agglomération concernant le réseau d'assistantes maternelles et le réseau des bibliothèques.

Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées : Monsieur le Maire informe le Conseil que, dans le cadre du CLECT, la somme de 511,88 € sera versée à la commune en raison de la restitution du soutien aux associations sportives de ski. La somme de 2 155,76 € sera également reversée à la commune dans le cadre de la participation au RAM.

SIAC

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes et la gestion du Syndicat Intercommunal du Chablais pour les exercices 2011 à 2017.

DESAFFECTATION DES CHEMINS RURAUX

Suite à l'enquête publique relative à la désaffectation de chemins ruraux qui a eu lieu du 21 novembre 2018 au 5 décembre 2018, le Conseil Municipal approuve le projet tel qu'il a été proposé.

PROJET D'EXTENSION DE CARRIÈRE

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet d'extension de la carrière exploitée par Les Carrières Chablaisiennes, le Conseil Municipal a émis son avis après délibération.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2019

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

PRIX DE L'EAU

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs concernant les consommations d'eau potable enregistrées entre mars 2019 et mars 2020.

Monsieur le Maire rappelle que la gestion de l'eau potable sera confiée à Thonon Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2020, conformément aux dispositions de la Loi NOTRe.

SUBVENTIONS 2019

Le Conseil Municipal décide d'allouer, pour 2019, les subventions suivantes :

- Club de foot Le Lyaud/Armoy	1 000 €
- Echo du Haut-Chablais	2 000 €
- Association des Parents d'Elèves	2 500 €
- Tennis Club	500 €
- Association "Goutte de Vie"	400 €
- Foyer Rural Culturel Armoy/Le Lyaud	1 100 €
- Association Parents D'Enfants Inadaptés	200 €
- Mutame	78 €
- C.C.A.S.	10 500 €
- Chablais Nordic	500 €
- Association Sports & Loisirs	500 €

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le Conseil Municipal valide les sommes présentées en non-valeur par la Trésorerie sur le budget de l'eau pour la somme de 211,24 €.

AUTORISATIONS DES DÉPENSES

Dans l'attente du vote des budgets primitifs 2019 avec reprise des résultats 2018, le Conseil Municipal autorise des engagements de dépenses pour la section d'investissement, dans le cadre réglementaire, pour le budget principal et le budget de l'eau.

O.N.F. – COUPES DE BOIS 2019

Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette des coupes proposé par l'Office National des Forêts pour 2019. Le volume présumé réalisable est de 440 m³ sur 4 hectares.

SÉANCE DU 4 MARS 2019

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL 2019

En début de séance, un instant de recueillement est observé en mémoire de Rémy MERMET, conseiller municipal, décédé le 20 mars 2019.

URBANISME

Monsieur Le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2019

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales pour 2019 :

Taxe d'habitation : 12.94 %
Taxe foncière (bâti) : 10.97 %
Taxe foncière (non bâti) : 61.07 %

BUDGETS - COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

> BUDGET PRINCIPAL M14

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés		160 406.89		231 724.44	0.00	392 131.33
Opérations de l'ex.	293 121.07	338 740.37	1 023 650.73	1 350 262.86	1 316 771.80	1 689 003.23
TOTAUX	293 121.07	499 147.26	1 023 650.73	1 581 987.30	1 316 771.80	2 081 134.56
Résultats de clôture	206 026.19			558 336.57	206 026.19	558 336.57
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS	206 026.19			558 336.57		764 362.76

> BUDGET "ARCADES" M14

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	32 813.11			3 247.37	32 813.11	3 247.37
Opérations de l'ex.	9 438.67	50 000.00	8 535.74	31 387.72	17 974.41	81 387.72
TOTAUX	42 251.78	50 000.00	8 535.74	34 635.09	50 787.52	84 635.09
Résultats de clôture		7 748.22		26 099.35	0.00	33 847.57
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		7 748.22		26 099.35		33 847.57

> BUDGET "EAU" M49

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	0.00	20 410.76			0.00	20 410.76
Opérations de l'ex.	253 803.72	366 469.15	105 547.71	139 414.25	359 351.43	505 883.40
TOTAUX	253 803.72	386 879.91	105 547.71	139 414.25	359 351.43	526 294.16
Résultats de clôture		133 076.19		33 866.54	0.00	166 942.73
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		133 076.19		33 866.54		166 942.73

> BUDGET PRIMITIF - Budget Principal

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 241 724,17 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 310 406,89 €.

> BUDGET PRIMITIF - Budget Eau

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 166 866,54 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 186 076,19 €.

> BUDGET PRIMITIF - Budget "Arcades"

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 49 823,35 €, et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 44 261,57 €.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES

Le Conseil Municipal valide la liste des dépenses qui feront l'objet de demandes de subventions au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité :

- Panneaux de signalisation
- Travaux de revêtement de voirie

- Aménagements dans la maison médicale
 - Rampe d'accès micro-crèche/maison médicale
 - Barrière Champ Dunant
 - Création d'un terrain de pétanque
- Et au titre des amendes de police :
- Panneaux de signalisation

CONVENTION CARRIÈRES CHABLAISIENNES

Bois de sénescence

La convention passée en 2018 avec les Carrières Chablaisiennes concernant la mise en place de bois de vieillissement sur la parcelle cadastrée OC 337, lieu-dit "Gros Cez", est modifiée. Il ne s'agit plus de "bois de vieillissement", mais de "bois de sénescence". La durée de l'engagement communal, prévu pour 30 ans, devient illimitée.

Révision du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

Le Conseil Municipal, en majorité (16 voix pour et une abstention), émet un avis favorable au projet de révision du SCOT.

SÉANCE DU 6 MAI 2019

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

LOCATION SALLES COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide de reconduire la location des salles communales à Mme Claire ROUTHIER pour des séances mensuelles de Yoga, et à Mme Sylvie LANGEL pour des stages ponctuels de Bio-Energie Quantique.

SÉANCE DU 3 JUIN 2019

Avant l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal reçoit Madame Michèle BARNOUD, Gérante de la SARL les Carrières Chablaisiennes, qui intervient pour répondre aux questions relatives à la protection de l'environnement dans le cadre de l'exploitation de la carrière.

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

PLUi DU BAS CHABLAIS - Orientations du PADDi

Initialement délibéré le 17 décembre 2015 pour prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette procédure est conduite depuis le 1^{er} janvier 2017 par Thonon Agglomération. Monsieur le Maire fait part des débats relatifs au PADDi, les communes non concernées étant invitées à y prendre part avant l'arrêt du PLUi prévue le mardi 16 juillet 2019.

THONON AGGLOMÉRATION - Attributions de compensation

Monsieur le Maire fait part des attributions de compensation fixées pour 2019 par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Pour la Commune du Lyaud, le montant est fixé à la somme de 47 774 €.

PAIEMENTS EN LIGNE - Adhésion à Pay FIP

Afin de permettre le paiement en ligne, le Conseil Municipal accepte l'adhésion au système "PayFIP", proposé par la Direction Générale des Finances Publiques.

SÉANCE DU 12 MARS 2019

Lors de sa réunion du 12 mars 2019 le Comité Syndical :
A adopté le compte de gestion 2018 établi par Mme Yolande MOUGENOT, Releveur à la Trésorerie de Thonon-les-Bains.

A adopté le compte administratif 2018 dressé par M. CHAUSSÉE, Président du SIVOM ARMOY-LE LYAUD qui se résume ainsi :

Résultats reportés :

- Recettes Fonctionnement : 61 025,89 €
- Recettes Investissement : 178 452,92 €

Opérations de l'exercice :

- Fonctionnement :
Dépenses : 851 581,59 € Recettes : 898 997,47 €
- Investissements :
Dépenses : 220 724,65 € Recettes : 142 006,35 €

Résultats définitifs :

- Excédent de Fonctionnement : 108 441,77 €
- Excédent d'Investissement : 99 734,82 €

A décidé d'affecter les résultats du **Compte Administratif 2018** comme suit :

- Résultat de fonctionnement :
28 441,77 € en section de fonctionnement à l'article 002 (Résultat de fonctionnement reporté)
80 000,00 € en section d'investissement à l'article 1068 (Excédent de fonctionnement)
- L'excédent d'investissement :
99 734,82 € en section d'investissement à l'article 001 (excédent d'investissement reporté)

A voté le budget 2019 comme suit :

- > Section de Fonctionnement
En recettes : 870 000,00 €
En dépenses : 870 000,00 €
- > Section d'Investissement
En recettes : 283 040,00 €
En dépenses : 283 040,00 €

A demandé une Aide au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) auprès du Conseil Départemental pour le financement des investissements suivants :

- Sécurisation groupe scolaire intercommunal : Pose de barrières mains courantes fixes aux entrées du groupe scolaire et d'une barrière levante pour la fermeture d'accès au parking : 5 556,00 € HT
- Acquisition d'une remorque basculante : 18 300,00 € HT
- Acquisition d'un nettoyeur haute pression : 2 800,00 € HT

A modifié le temps de travail d'un emploi à temps non complet : à compter du 1^{er} mars 2019, le poste d'adjoint technique à temps non complet d'une durée de 26 h 25 est supprimé pour être remplacé par le même poste à 30 heures hebdomadaires.

Alloue à la Caisse Mutuelle de Prévoyance des Collectivités Territoriales une contribution d'un montant de 234,00 € afin de participer aux prestations à caractère social (Allocations mariage, naissance, frais d'obsèques, rentes d'orphelins...)

Une grainothèque à la bibliothèque d'Armoiy

Plus de 75 % des variétés potagères ont disparu de nos jardins en quelques années. Les variétés anciennes de nos terroirs sont naturellement adaptées à leur environnement. De fait, elles ne réclament ni engrais, ni pesticides, moins d'arrosage, contrairement aux semences standardisées. Pour reconstituer notre patrimoine de semences, des grainothèques refleurissent un peu partout dans nos communes.

Les Incroyables comestibles d'Armoiy/Le Lyaud et les Gardiens de Semences Léman 74 ont inauguré samedi 16 mars une grainothèque ouverte à tous, à la bibliothèque d'Armoiy. Une trentaine de personnes de nos communes étaient présentes pour partager ce moment d'échanges très convivial.

Une boîte "fabrication maison", contenant des petits sachets réalisés avec des pages de dictionnaire, est mise à disposition. Sur chaque sachet sont indiqués le nom de la variété de légumes, de plantes aromatiques, de fleurs et le lieu de production.

Vous pouvez y lire la Charte de la grainothèque et récupérer des sachets vides pour faire don de vos graines issues de plantes non traitées et non hybrides et prendre celles qui vous intéressent librement en notant sur le cahier prévu à cet effet : "Je donne..." "Je récupère".



Ni troc, ni vente :

Jardiniers confirmés, vous pouvez déposer quelques graines de vos variétés préférées.
Jardiniers débutants, vous pouvez récupérer quelques graines à essayer dans votre jardin avant de partager à votre tour l'année suivante.

Plus nous cultivons des plantes variées dans nos jardins, plus nous développons la biodiversité, plus nous assurons un équilibre entre les plantes, les maladies et les insectes.

Des permanences thématiques autour de la grainothèque à la bibliothèque :

- Samedi 16 mars : succès magnifique de l'atelier (complet) semis de tomates
- Mercredi 17 avril : Echanges très intéressants autour du jardin naturel au printemps et des associations de plantes au potager.
- Lundi 3 juin 16 h 45/18 h 45 : Les plantes sauvages comestibles et médicinales du jardin
- Samedi 13 juillet 10 h/11 h 45 : Les légumes perpétuels
- Mercredi 7 août 15 h 30/17 h 15 : Créer une mare dans son jardin
- Vendredi 20 septembre : Le jardin naturel en automne.

N'hésitez pas à venir partager votre expérience autour de la grainothèque !

Qui cultive un potager naturel récolte le bonheur !



<http://incroyablescomestiblesleman74.chablaispermaculture.fr/>
<http://gardiensdesemencesleman74.chablaispermaculture.fr/>

Conseil Insertion Professionnelle

PERMANENCE

- Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?
- Vous avez besoin d'une qualification ?
- Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?
- Vous ne savez pas comment faire ?
- Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous
au secrétariat de la Mairie
04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND
Conseillère en Insertion Professionnelle

Fondue géante

Les élus de la commission Sports et Loisirs ont préparé et servi aux Lyaudins la traditionnelle fondue savoyarde. Ce moment de convivialité perpétue la tradition de la Vogue qui animait le village durant deux semaines à la Saint-Blaise.



Journée nettoyage

Samedi 13 avril des dizaines de volontaires se sont retrouvés pour le rituel nettoyage de printemps. Plusieurs équipes sont aussitôt parties ramasser les déchets aux

abords des voies communales et des étangs de la commune. Une choucroute offerte par les chasseurs et la municipalité a clos cette matinée citoyenne.



Course cycliste Grand prix des Hermones

Pour son 27^e anniversaire, le traditionnel Grand Prix des Hermones s'est déroulé le dimanche 12 mai 2019 sur un circuit empruntant les routes d'Armoiy et du Lyaud, avec départ et arrivée devant le groupe scolaire.

Nouveauté cette année : le club organisateur Evian-Vélo souhaitait que ce Grand Prix s'adresse aux plus jeunes licenciés, garçons et filles, de 5 à 14 ans, et surtout, fasse partie du Challenge Départemental du Jeune Cycliste. Cent vingt-sept enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents, grands-parents et supporters qui ont bien rempli les parkings ! Neuf clubs de la région étaient représentés.

Pour ces compétitions, il faut que l'organisateur propose deux épreuves distinctes pour chaque catégorie, ce qui a été fait pour cette journée.

AU PROGRAMME :

- Pour les garçons et filles pré-licenciés / poussins / pupilles : le matin jeux d'adresse dans la cour de l'école et circuit sur route l'après-midi.
- Pour les garçons et filles benjamins et minimes : le matin course de côte entre Les Moulins d'Amphion et le stade et circuit sur route l'après-midi.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS :

- **Par équipe** : 1^{er} Team Allinges-Publier, 2^e Evian-Vélo, 3^e Vélo Cluses-Scionzier.
- **Pour le club d'Evian-vélo** :
- Pré-licenciés : Jesse Dumont-Chatel 2^e
- Poussins : Kylian Jacquemot 2^e, Joris Rambicur 4^e

- Pupilles filles : Kelly David 1^{er}
- Pupilles garçons : Charly Vallet 1^{er}, Maxime Balzaretti 3^e
- Minimes filles : Clara Jacquemot 1^{ère}, Chloé Vallet 3^e
- Minimes garçons : Zian Bouvier 4^e, Max Henry 10^e

Par le biais de ce bulletin, les organisateurs remercient tous les habitants résidant sur le circuit ou aux abords pour leur compréhension et leur prudence lors de leurs déplacements.

La journée s'est terminée par la remise des récompenses, en présence de Monsieur le Maire du Lyaud et d'un nombreux public. Monsieur le Maire a remercié les organisateurs pour leur travail, les sportifs pour leurs efforts, mais aussi tous les bénévoles, signaleurs, motards, le service des secours et les parents.

Le club d'Evian-Vélo remercie les municipalités pour leur aide, le prêt des installations et du matériel.

Evian-Vélo



Naturalisation par déclaration

M. Jonathan Endley né au Royaume-Uni, résidant au Lyaud a été naturalisé français le 21 mars 2019.



Cérémonie "Souvenir des déportés"

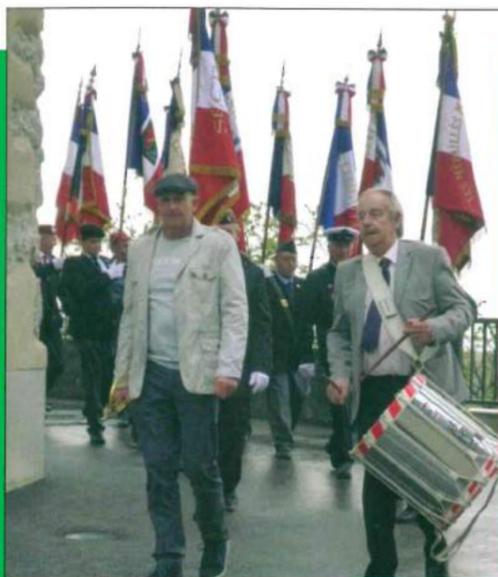


Dimanche 28 avril, le maire du Lyaud, Joseph DÉAGE, la députée Marion LENNE, le conseiller régional Jean-Baptiste BAUD et le président délégué de la FNDIRP 74 Jean-Philippe BLANC, se sont recueillis devant le monument aux morts, en présence de quinze porte-drapeaux et d'habitants du village. Cette cérémonie en souvenir des martyrs et des héros de la déportation a été l'occasion de rappeler la nécessité de "guider les générations nouvelles vers la construction d'une Europe ouverte et solidaire dans le combat contre les nationalismes, l'exclusion et l'instrumentalisation des peurs collectives", comme le précisait le message rédigé par les associations et fédérations des déportés et résistants.

TOI

*Toi que l'on a arrêté, souillé, humilié
Toi que l'on a déporté ainsi sans pitié
Toi qui as résisté, inquiété ta famille
Toi que l'on a fait courber sous la haine
des Kapos
Toi qui, pour un moment, as oublié ton rang
Toi qui ne savais plus où vivaient tes enfants
Toi qui n'aurais pas dû tenir aussi longtemps
Toi qui as su garder toute ta dignité
Toi qui, le soir dormais avec tes deux souliers
Toi qui, au crépuscule, regardais le soleil
Toi qui ne faiblissais même pas à l'appel
Toi qui gardais espoir en pensant au pays
Toi qui réfléchissais avec la tête vidée
Toi qui as tant souffert de la folie d'un homme
Toi qui, pas à pas, as traversé la mort
Toi que l'on a traqué depuis les miradors
Toi qui frémissais quand les S.S. ordonnaient
Toi qui as tout perdu, même l'honneur d'être
un homme
Toi qui as dû manger la nourriture des chiens
Toi qui as dû connaître cette terrible faim
Toi qui est mort pour moi et pour ceux
qui m'entourent
Toi qui peux vivre en paix sans peur de ton passé
A toi je rends hommage et je demande Pardon.*

Marion LOPEZ
Elève du Collège St-Joseph de Thonon
Lauréate du Concours 2000
Poème offert à Edmont BOUJARD,
déporté à Buchenwald.



Cérémonie du 8 mai

Malgré une météorologie automnale, les enfants des écoles sont venus nombreux chanter "La Marseillaise" devant le monument aux morts du Lyaud, pour célébrer la paix et rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Colombe et Pénélope ont lu un texte de Paul GAUFFRE, intitulé "L'Oubli", appelant à se souvenir des soldats tombés au combat et à partager la douleur de leurs familles. Paul GAUFFRE est mort sur le champ de bataille en 1944, après avoir participé au débarquement en Normandie et à la libération de Paris. Joseph DÉAGE, maire du Lyaud, Daniel CHAUSSÉE, maire d'Armoir, Marion LENNE, députée, Jean-Baptiste BAUD, conseiller régional, et François PRADELLE, adjoint à la mairie de Thonon, ont déposé la gerbe, avant de saluer les porte-drapeaux.

Sortie des Aînés 3 juin 2019

La balade des aînés s'est déroulée le dimanche 3 juin 2019.

Les 86 participants sont partis du Lyaud à 7 heures puis ont fait une pause-café et dégusté les "pognes" réalisées par Étienne BEL comme le veut la tradition...

La bonne humeur et le soleil ont accompagné leur déjeuner-croisière le long des berges du Rhône et de la

Saône : découverte du nouveau quartier de la Confluence, du vieux Lyon, de l'Île Barbe et du passage de l'écluse de Couzon-au-Mont-d'Or.

Sur le chemin du retour, ils ont visité le village médiéval de Pérouges.

Ils sont arrivés au Lyaud aux environs de 20 heures après une journée agréable et conviviale.



Fête de la musique

Cette année la pluie s'est invitée !

Heureusement nous avons pu nous installer dans la salle paroissiale !

L'équipe du D'JOSS BAR a bien assuré la soirée, comme d'habitude.

Merci aux différents groupes qui se sont enchaînés de 18 h 45 à 23 h 30 dans une ambiance chaleureuse.

Chant'accord, Prose Hit, Lilou Torcheux, Rapsod'inc, Les 'Folklos'.



Troc'plantes

Le Troc de Plantes de printemps organisé par Mme Christelle MELON avec le soutien de THONON AGGLOMERATION est un lieu de rencontre pour des jardiniers passionnés et permet d'échanger plantes et graines pour renouveler ainsi ses plantations sans dépenser un centime.

Échanges et convivialité ont été au programme de cette matinée enneigée et venteuse. Tous les participants ont eu une pensée émue pour Renée INGLIN qui ne ratait jamais ce rendez-vous.



TRAVAUX DE LA COMMUNE



Aménagement du bassin vieux de la Capite



Installation de la fibre optique



Aménagement du terrain de foot



Réhabilitation du four à pain rue de la Fruitière par des bénévoles



Réfection des caniveaux de la route d'Orcier



Réfection du toit de l'école



Curage des grilles



Création du terrain de pétanque au vieux stade

1946-1947



De haut en bas, de gauche à droite :
 Rang 1 : M. Guévin, Marie-Marthe Huard - Bernadette Déage - Hector Bel - Gaston Côte - Bruno Naz - Roland Néplaz
 Rang 2 : Simone Dubouloz - Suzanne Fillon - Gaston Fillon - Bruno Deville - Gabriel Néplaz - Florent Dubouloz
 Rang 3 : Andrée Bouchet - J.P. Fillon - Daniel Néplaz - J.C. Fillon - J.-C. Dubouloz - René Naz

1950



De haut en bas, de gauche à droite :
 Rang 1 : Juliette Bel - Nicole Dubouloz - Simone Joly - Gaston Pointurier - Georges Joly - Jean Randon - Mme Guévin
 Rang 2 : Ginette Dubouloz - Rosine Fillon - Ginette Boëgeat - Alain Fillon - Jean Lugin - Huart
 Rang 3 : Josette Néplaz - André Bel - Maurice Côte - Noël Néplaz - Rémi Fillon

Jusqu'en 1831, les enfants du village Armoys-Lyaud se rendaient à l'école à Armoys, le chef-lieu d'alors. Cependant, en raison de la trop grande distance qui séparait le chef-lieu de certains hameaux, le conseil communal demanda l'ouverture d'une école de garçons au Lyaud. Puis en 1862-63, Le Lyaud se dota d'une maison d'école, l'actuelle mairie, qui coûta trente mille francs.

Dans les années 1940-1950, l'école comptait trois classes : Mme Guévin enseignait aux "petits" et aux filles, tandis que M. Guévin avait en charge la classe des garçons. "Vous en saurez toujours assez pour être au cul des vaches !" lança un jour l'instituteur à un élève peu studieux. En effet, beaucoup de jeunes Lyaudins aidaient leurs parents pour les travaux des champs ou pour s'occuper des bêtes.

Ceux qui étaient concernés ne faisaient d'ailleurs leur rentrée qu'à la Toussaint alors que les autres avaient regagné la classe depuis le 1^{er} octobre. Les mêmes quittaient l'école plus

tôt que les autres en été : comment rester jusqu'au 31 juillet sur les bancs quand il y avait tant de travail aux champs ou qu'il fallait garder les tout-petits à la maison ? Sur les registres d'appel, les motifs des absences des élèves sont variés : en juillet "mener paître les bêtes" ou "en voyage", en janvier "malade" ou "mauvais temps", parfois "négligence des parents" ou "mal aux dents"...

Beaucoup d'enfants allaient à l'école jusqu'à 11, 12 ou 13 ans et la quittaient sans passer le certificat d'études. Sauf, s'ils avaient été choisis par l'instituteur qui sélectionnait ceux qui avaient le plus de chance de réussir l'examen. Au cours de l'année scolaire 1939-1940, M. Guévin, parti à la guerre, fut remplacé par une institutrice qui portait blouse grise et sabots, et était pour cette raison moquée par "les grands". Pourtant, l'une de ses élèves se souvient encore qu'elle mena tout le monde au "certif" qui, en ce mois de juin 1940, eut bien lieu à Thonon, malgré une alerte pendant les épreuves !

Aujourd'hui,
 ILS QUITTENT L'ÉCOLE PRIMAIRE

... pour le collège



Bonne chance à tous !

Association des Parents d'Élèves

Jusqu'à fin juin, L'Association des Parents d'Élèves Armoy-Le Lyaud a continué à organiser ses manifestations afin de financer les futures sorties scolaires des 300 enfants de l'école.

Nous remercions très sincèrement les très nombreux Lyaudins et Armoisiens qui ont participé à notre vente de "menus lasagne" à emporter. Les bénévoles de l'association ont démarché les habitants des deux communes durant février et mars. Cette manifestation a, cette année encore, été un très beau succès.



DEUX NOUVELLES MANIFESTATIONS ont été proposées cette année :

- Les parents de l'école ont pu commander des sacs en tissu ornés des dessins des enfants de l'école. Une idée appréciée des familles au vu des nombreuses commandes ! Nous remercions l'équipe enseignante qui s'est associée à nous pour la réalisation des dessins.



DIMANCHE 19 MAI avait lieu notre traditionnel **vide-greniers et vente de fleurs**. Malgré une météo peu clémente à partir du début d'après-midi, les exposants se sont installés et les promeneurs ont pu venir chiner. Le barbecue et la buvette de l'association ont bien fonctionné toute la journée.

L'année scolaire s'est achevée avec la **kermesse, SAMEDI 29 JUIN** au Champ Dunant. Cette manifestation nécessite l'aide de nombreux parents : merci à tous ceux qui se sont impliqués pour faire de cette journée une belle fête de fin d'année pour les enfants !

- Le samedi 6 avril, une soirée de théâtre d'improvisation a été proposée à la salle paroissiale du Lyaud par la compagnie "l'Emoi Divers". La représentation a ravi une petite assemblée de petits et grands.

Merci à la troupe pour la qualité de sa prestation.



Tout au long de l'année, les municipalités des deux villages, les secrétaires de mairie, Mireille et les services techniques nous apportent leur soutien et une aide précieuse.

Un grand merci à tous !

En attendant de vous retrouver nombreux à la rentrée, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances à tous les écoliers.
Contact APE : ape.armoylelyaud@gmail.com



Goutte de Vie

Association des donneurs de sang
Armoy-Le Lyaud

Chaque année depuis maintenant 28 ans pendant les vacances de printemps, une trentaine d'élèves ingénieurs de l'école des Mines de DOUAI réalisent en tandem un tour de France dans le but de promouvoir le don du sang et de récolter des promesses de dons. Tout au long de leur parcours, des associations de donneurs de sang les accueillent pour une soirée, leur offrant le gîte et le couvert. Pour la Haute-Savoie, c'est le comité de Gouttes de Vie qui a reçu la dynamique et sympathique équipe de l'Eurotandem le 16 avril. Un grand bravo à ces jeunes qui ont parcouru les rues de Chambéry, Annecy et Thonon pour récolter au total 178 promesses, ce qui constitue un record. Puis la soirée, riche en échanges, s'est déroulée autour d'une tartiflette. Chants du Nord et savoyards se

sont relayés, laissant à chaque participant de fabuleux souvenirs.

Le comité de Gouttes de Vie remercie vivement les municipalités du Lyaud et d'Armoy pour leur soutien et leur participation à cette manifestation, ainsi que l'AS Le Lyaud-Armoy pour la mise à disposition du club house et des douches.

Merci également aux 94 donneurs qui se sont présentés le mercredi 3 avril lors de la dernière collecte.

Rappel des dates des prochains prélèvements :
Mercredi 17 juillet
Mercredi 16 octobre
Mercredi 18 décembre

Printemps des poètes

Les poètes se sont réunis sur le thème de la montagne.



Chablais Nordic existe depuis maintenant 10 ans !
Avec ses 56 adhérents, l'association doit sa bonne santé à des partenaires financiers et quelques parents ultra investis. Le club organise deux évènements majeurs que sont la bourse aux skis de novembre (9-10-11 nov 2019) et son Trail l'UMTLM du mois de mai (2 mai 2020).

Bilan sportif exceptionnel, cette saison ; dans chaque tranche d'âge, Chablais Nordic décroche la perf maximale de U13 à U19 ! Chloé BENED en U17 est championne de France de biathlon U17, et s'offre même le titre U19 en biathlon mass start, et elle est championne de France des comités en relais avec le Mont-Blanc.



Camille BENED en U19 est championne du monde junior IBU en relais par équipe à OSRBLIE (SVK), championne d'Europe IBU du sprint et de l'individuelle à SJUSJOEN (NOR), vainqueur d'une étape IBU junior's cup à LANZEREIDE (SUI) et enfin championne de France des comités en relais avec le Mont-Blanc. Une sacrée saison avec tous les autres jeunes qui réalisent à leur niveau de belles performances.

Pour tous renseignements deux dates :

- le forum des associations de THONON le 7 septembre 2019
- les inscriptions club dès le 15 octobre 2019.

Mail : secretaire.chablaisnordic@gmail.com
siteweb chablaisnordic.com



Chloé BENED championne de France U19 à MERIBEL
Camille BENED championne d'Europe Junior à SJUSJOEN (Norvège)

Pétanque

*Vous avez les boules !
Nous avons la solution !*



Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO : 06 33 94 92 42

Les Séniors nourrissent l'espoir de monter en D3 : en effet, ils finissent la saison 3^e de leur poule, ce qui pourrait leur permettre d'accéder à la division supérieure. Dans l'ensemble la saison a été satisfaisante, malgré de nombreuses absences (blessures, suspensions, etc...) qui ont réduit l'effectif, nous obligeant en fin de saison à demander de l'aide aux U20 du groupement : merci à eux et aux dirigeants de U20, sans oublier David l'entraîneur et Jeff son fidèle adjoint pour le travail efficace qu'ils ont effectué.

La prochaine saison 2019/2020 verra la création d'une équipe réserve en D5, composée de jeunes et de tous ceux qui souhaitent jouer au foot en toute amitié. Bienvenue au club pour les nouveaux arrivants.

Le club est toujours en recherche de dirigeants et d'éducateurs : si vous avez un peu de temps à lui consacrer, vous serez les bienvenus !

L'école de foot U7, U9, U11, U13 forme la relève, avec un important effectif et des entraîneurs et encadrants de qualité. Merci à tous les coachs pour leur dévouement, leur disponibilité et aux parents pour les gâteaux d'après matchs... Pas de classement officiel dans ces catégories. À noter les deux victoires des U11 aux tournois de Perrignier et du Lyaud, et de beaux résultats pour les U13 en championnat : cinq victoires, un nul et une défaite. Pour les U7, U9 et U11, les matchs se déroulent en mini tournois appelés plateaux, où les enfants progressent à chaque rassemblement : **bravo les jeunes !**

GROUPEMENT ALPES (Armoy Le Lyaud Perrignier entente sportive)

La saison a été marquée par de belles performances pour les trois catégories :

- Les U15 en D2 termine 6^e sur 8
- L'équipe 2 en D3 termine 5^e sur 8
- Les U17 en D3, premiers de leur groupe, accèdent en D2 : félicitations à eux !
- Les U20 en D1 terminent 3^e sur 8, dans une poule unique très relevée.

Bravo à tous ces jeunes, à leurs responsables, dirigeants, entraîneurs et parents accompagnateurs.

Si le tournoi de Pentecôte a rencontré le succès habituel le samedi en U9 avec la victoire de Veigy, le lundi les matchs se sont joués sous des trombes d'eau ! Félicitations aux courageux joueurs, coachs, arbitres, dirigeants et bénévoles pour cette journée mémorable : du jamais vu ! Victoire en U11 de Le Lyaud-Armoy et en U13 de Bons-en-Chablais.

C'est l'occasion de remercier nos fidèles annonceurs qui figurent sur la plaquette et de vous donner rendez-vous le dernier week-end de juillet pour la Fête de l'été :

- Samedi : grand loto sous chapiteau
- Dimanche : vide-greniers (inscriptions au Djoss Bar), repas midi et soir, animations et babyfoot géant, soirée dansante et feu d'artifice en clôture.

Venez nombreux participer à cette belle fête communale et faire de belles rencontres !

Bon été à tous



L'école de musique remercie tous les élèves pour la réussite de l'audition du 12 avril. Petits et grands musiciens nous ont offert un agréable moment en nous faisant partager leur amour de la musique.

Les inscriptions pour l'année prochaine se dérouleront le samedi 31 août à Armoy (de 9 h à 11 h 30) et le mercredi 4 septembre au Lyaud (de 18 h à 19 h 30). Seront à nouveau proposés des cours individuels (batterie, guitare et basse) et des cours collectifs alliant théorie et pratique (Eveil musical pour



Le spectacle !

les petits ; Formation musicale appliquée ; Ateliers Musiques Actuelles) à des tarifs attractifs. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 01 05 25 54.

Nous sommes toujours à la recherche d'un professeur de piano ! Si vous en connaissez un, n'hésitez pas à nous transmettre ses coordonnées !

L'école de musique vous souhaite à tous un très bel été.



La nuit est belle !

La commune du Lyaud participera le jeudi 26 septembre 2019 à l'opération "La nuit est belle !" Il s'agit d'un projet d'extinction de l'éclairage public imaginé et initié par la Société Astronomique de Genève (SAG) et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG). Ce projet soutenu par le Grand Genève a pour but de sensibiliser la population à la pollution lumineuse qui détruit la biodiversité.

Dans la soirée et la nuit du 26 au 27 septembre, l'éclairage public ne sera pas allumé au Lyaud, comme dans toutes les communes volontaires de l'agglomération franco-valdo-genevoise. La SAG a choisi cette date car ce sera une nuit de pleine lune et que la Voie Lactée sera positionnée à la verticale par rapport à l'horizon, donc bien visible.

Depuis leurs jardins, balcons, terrasses, les habitants du Lyaud pourront contempler le spectacle impressionnant qu'offre notre galaxie. Le soleil se couchera à 19 h 32. Croisons les doigts pour que la météorologie soit clémente et le ciel dégagé !

La municipalité du Lyaud étudie la possibilité d'éteindre l'éclairage public de façon permanente entre 23 heures et 5 heures du matin.

Cette mesure permettra :

- de faire des économies d'énergie qui se traduiront par une économie budgétaire non négligeable
- de contribuer à la sauvegarde de la biodiversité
- d'avoir plus d'occasions d'observer notre Galaxie.

Orcier et Cervens, qui éteignent depuis plusieurs années, ont vu leurs dépenses d'énergie baisser d'un tiers et n'ont eu à déplorer aucune augmentation de l'insécurité.



Dans l'univers, il existe plus d'étoiles que de grains de sable sur la Terre.

La saison 2018-2019 du Foyer va se terminer...

19 activités ont été assurées avec des animateurs toujours au top et motivés, merci à eux !

Le nombre d'adhérents a explosé cette année : plus de 360 personnes ont participé, merci à elles aussi pour leur confiance et leur bonne humeur. Certains cours ont été multipliés par 2, 3 ou 4 pour répondre à la demande dans les meilleures conditions.

Une année satisfaisante, donc, marquée cependant par un coup dur : Danièle Rufin, présidente, décédée brutalement en janvier, nous laisse tous dans la peine, tant elle était appréciée.

Le Foyer va poursuivre avec un nouveau bureau désigné à l'assemblée générale : Claude Cézard (présidente), Roger Fiammingo (vice-président), Emilie Le Floch (trésorière) et Véronique Néplaz (secrétaire), assistés par Hélène Matter, présente tous les mardis, par un comité que nous souhaitons étoffer, et par tous ceux qui voudront bien s'impliquer au moins ponctuellement. La saison prochaine devrait bien se présenter.

La plupart des activités seront reconduites, avec les mêmes animateurs, et parfois des aménagements d'horaires pour mieux « coller » aux besoins. Vous les retrouverez dans la brochure qui sera distribuée mi-août.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Inscriptions :

- Samedi 31 août de 9 h à 11 h 30 (vous pourrez rencontrer les animateurs) et de 14 h à 16 h 30, salle polyvalente d'Armoy.
- Mercredi 4 septembre de 17 h à 19 h, salle de réunion sous la mairie d'Armoy.
- Tous les mardis de 9 h à 12 h, lors des permanences du foyer, salle de réunion Armoy.

Exposition artisanale d'automne

Samedi 26 octobre après-midi et dimanche 27 octobre toute la journée, salle polyvalente d'Armoy.

Avis à tous les artisans amateurs locaux ! Faites travailler votre imagination et connaître vos travaux. Proposez votre candidature avant la fin juillet ; les places sont limitées, le choix des exposants se fera, vers mi-août, sur la diversité et la qualité des créations et pas forcément dans l'ordre des inscriptions. Nous comptons sur vous ...



Contact : foyer.armoy.lelyaud@gmail.com
06 51 13 72 36 (permanence le mardi matin, hors vacances).
Pour l'expo : aux permanences ou 06 83 06 15 96

Le fléchage des sentiers étant terminé, l'équipe de la commission qui l'a réalisé a le plaisir de vous en offrir le plan ! Notre mascotte "Isla" nous a beaucoup aidés dans cette entreprise ! Belles balades à tous sur les sentiers de notre commune !



Mystère au village

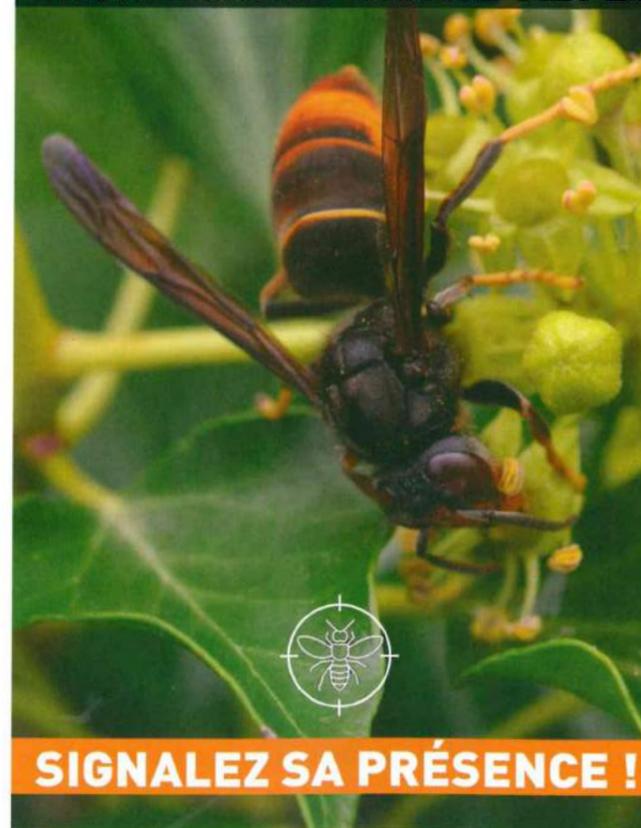
Le dimanche 6 octobre prochain, la commission sentiers du Lyaud, le comité des fêtes d'Armoay, et l'association des parents d'élèves des deux communes, vous proposeront un **Après-midi Mystère** au départ du Champ Dunant pour les familles et individuels de 3 à 99 ans !!!

Trois parcours seront préparés, pour les maternelles, pour les primaires, et pour les ados/adultes, avec des enquêtes adaptées à chaque catégorie d'âge.

**Un beau moment convivial en perspective !
À bientôt !**



LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



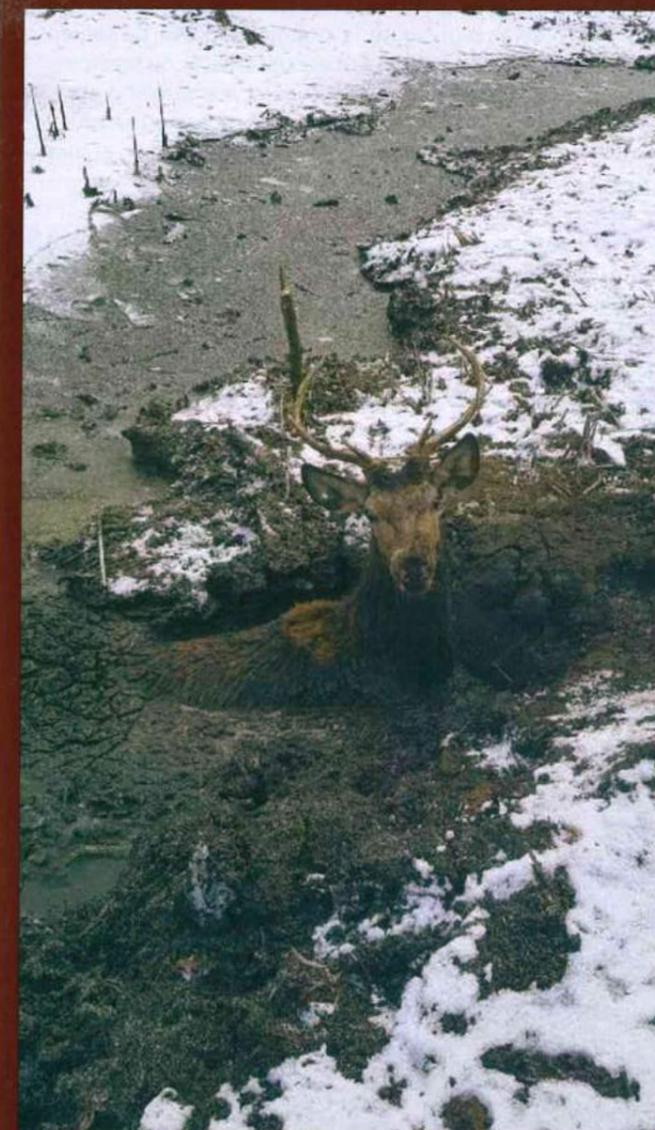
SIGNELEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

Cet hiver, ce cerf embourbé dans le Voua Beudet a eu la vie sauve grâce à des promeneurs providentiels.



RÉNOVER SON LOGEMENT AVEC REGENERO

Thonon Agglomération lance sur son territoire le service public "REGENERO" pour la rénovation énergétique de l'habitat. Un numéro unique est mis en place et de nouvelles permanences sont ouvertes pour informer et accompagner les propriétaires porteurs de projet.



La rénovation énergétique des logements est un enjeu majeur du Genevois français. Devant les transports et le tertiaire, l'habitat représente la première source de dépense énergétique pour les habitants. Les collectivités du territoire se sont ainsi rassemblées pour offrir un service public gratuit et indépendant aux habitants. Personnalisés et ouverts à tous, les rendez-vous dans les espaces conseils permettent de guider le propriétaire dans son projet : par où commencer ? Comment s'y retrouver parmi les aides financières ? Comment choisir les solutions techniques les plus adaptées ? A quel professionnel s'adresser ? C'est à toutes ces questions qu'un conseiller REGENERO pourra répondre dans le cadre des permanences mises en place et d'un accompagnement personnalisé.

Les permanences se déroulent à Bons-en-Chablais, Douvaine, Perrignier ou Thonon-les-Bains, sur rendez-vous au 04 58 57 00 87.

Les propriétaires peuvent également s'informer plus globalement :

- sur le portail www.regenero.fr pour obtenir de l'information adaptée à leur projet
- par téléphone au numéro unique : 04 58 57 00 87 pour un premier temps d'échange avec un conseiller REGENERO

LE 1^{ER} SEPTEMBRE, TOUS À VÉLO AU DÉPART DU LYAUD !



La 14^e édition de La Chablaisienne est accueillie au Lyaud le dimanche 1^{er} septembre. Au programme de la journée : pas de chrono, pas de classement, le plaisir du vélo tout simplement. Huit circuits de longueur et de difficulté variables seront tracés (cinq parcours sur route et trois circuits VTT). Trois parcours seront spécialement dédiés aux familles.

Location et test de vélo sur place (vélo à assistance électrique et VTT à assistance électrique).

Ravitaillement à chaque point de contrôle.

Cette manifestation est organisée par Thonon-Agglomération, en collaboration avec l'Association des Cyclos Randonneurs de Thonon (depuis 2006), l'Association le VTT Léman de Bons-en-Chablais (depuis 2008), la commune du Lyaud et l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Léman.

A noter : les participants sont invités à visiter des vouas du Lyaud sur inscription.

Tarifs et modalités d'inscription sur www.destination-leman.fr

L'ACCUEIL ENFANCE-JEUNESSE EST OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Le centre de loisirs (pour les 3/11 ans) et le club jeunesse (pour les 12/15 ans) accueillent les enfants et les adolescents, du lundi au vendredi, pendant toutes les vacances d'été. Jusqu'au 30 août, l'équipe d'animation propose une multitude d'activités avec pour mots d'ordre : nature et découverte.



Les plus jeunes profiteront du site de l'Aérospatiale pour s'adonner aux loisirs éducatifs, aux grands jeux sportifs ou aux animations culturelles. Sont également programmées des journées au lac, une veillée champêtre, une visite de l'ONU à Genève... Des mini-camps (5 jours/3 nuits) permettront aux enfants âgés de 9 à 11 ans de partir à la découverte des villages de l'agglomération (Orcier et Cervens) et du delta de la Dranse. Quant aux adolescents, des sorties à la journée leur promettent un été sous les meilleurs auspices : escape game, sorties au lac, bowling, sorties VTT...

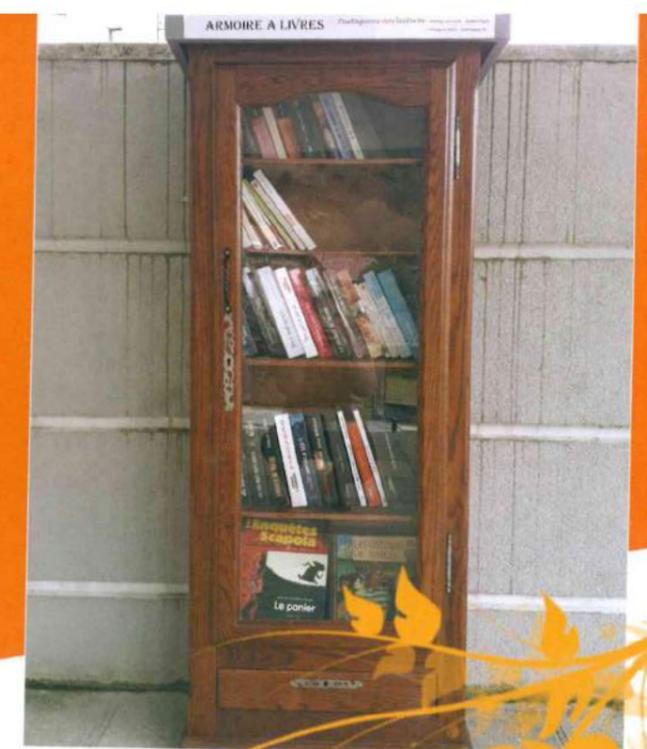
Plus d'informations :
Accueil Enfance-Jeunesse Intercommunale
04 50 16 73 24
www.thononagglo.fr

THONON
agglomération

NOUVEAU !

Depuis le mois de mars, une armoire à livres est mise à disposition de tous, sur le parvis de la Mairie.

*Partageons nos lectures :
Prenez un livre, rapportez-le...
Posez un livre... Échangez-le...*



D'JOSS BAR

BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN

Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située rue de la Mairie.

Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration et de dépôt de pain.

HORAIRES

Bar :

Lundi, mardi et jeudi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 19 h 30
Mercredi : 6 h 45 - 15 h
Vendredi et samedi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 23 h 30
Dimanche : 7 h 30 - 12 h 30

Restauration :

Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir :
MENU À LA CARTE (Réservation conseillée)

POINT POSTE

LA POSTE



Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
7 h - 11 h 30 et 17 h 30 - 19 h 15
Mercredi : 7 h 00 - 11 h 30
Fermé le dimanche.

CONTACT : D'JOSS BAR - Rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD - Tél. 04 50 73 38 46

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.

Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT n°111) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

> DU 6 JUILLET AU 30 AOÛT 2019

Départ du Lyaud, Place du Champ Dunant à 7 h 18 -> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 7 h 30
Départ du Lyaud, Place du Champ Dunant à 14 h 38 -> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 14 h 45
Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20 -> **Arrivée au Lyaud**, Place du Champ Dunant à 12 h 32
Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 15 -> **Arrivée au Lyaud**, Place du Champ Dunant à 18 h 30

> DU 2 SEPTEMBRE 2019 AU 3 JUILLET 2020

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18 -> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires)
Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 8 h 20 -> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 8 h 45 (période scolaire)
Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 14 h 38 -> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 14 h 45
Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20 -> **Arrivée au Lyaud**, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32
Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 15 -> **Arrivée au Lyaud**, Rond Point Champ Dunant à 18 h 30

BLOC NOTES

SECRETARIAT DE MAIRIE

OUVERT CHAQUE SEMAINE, SAUF LES JOURS FÉRIÉS.
 DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h*
 ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30*.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, UN RENDEZ-VOUS PEUT VOUS ÊTRE PROPOSÉ EN DEHORS DE CES HORAIRES, EN CONTACTANT LE SECRETARIAT AU 04 50 73 90 51 MAIRIE.LYAUD@ORANGE.FR.

(*) CES HORAIRES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DES CONGÉS ANNUELS, RÉUNIONS, FORMATIONS... MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

SECRETARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI ET VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h
 ET LE MARDI ET JEUDI DE 7 h 30 à 17 h.
 TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53
 ARMOY-LE-LYAUD.SIVOM@WANADOO.FR

DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT
 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h
 ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30
 TÉL. 04 50 73 98 59

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE
 MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20



DR JULLIARD MARINA : 04 50 70 25 00
 DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44
 CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53
 OSTÉOPATHE : MARC-ANTOINE BOECHE : 06 63 72 00 48
 ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÉT BARON - 74200 ALLINGES
 TÉL./FAX 04 50 26 49 13

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
13 juillet : 19h	Fête Nationale	Association Sports & Loisirs	D'JOSS BAR - Le Lyaud
17 juillet 16h30 - 19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
27 juillet : 20h	Loto	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
28 juillet : 7h	Fête de l'été + vide-greniers	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
12 octobre : 19h30	Repas animé	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
13 octobre 9h30 - 12h00	Troc de plantes	Mme Christelle MELON	Champ Dunant - Le Lyaud
16 octobre 16h30-19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
26 et 27 octobre	Exposition artisanale	Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoy
2 novembre : 14h	Course pédestre jeunes	Association Sports & Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
3 novembre : 9h30	Course pédestre adultes	Association Sports & Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
2 novembre : 16h	Fête de la Châtaigne	Comité des fêtes d'Armoy	Commerces - Armoy
11 novembre : 11h30	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts - Le Lyaud
23 novembre : 20h	Loto	Association des parents d'élèves	Salle des fêtes - Armoy
30 nov. et 1 ^{er} déc.	Exposition	Chabl'Arts	Salle communale - Le Lyaud
7 décembre : 9h - 12h	Vente de sapins	Association des parents d'élèves	Groupe scolaire
8 décembre : 12h	Repas des aînés	Commission des Aînés du village	Salle communale - Le Lyaud
13 décembre : 17h30	Fête de la lumière	Commission animation & culture	Salle communale - Le Lyaud
15 décembre : 16h	Noël des enfants	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
18 décembre 16h30 - 19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 06 45 94 03 12
Président du groupement ALPes (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 :
Christophe MIGUET au 06 16 23 87 02
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ
au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse
avec Michel MIGLIASSO
au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 06 82 47 40 41
avec Aurore GUYON au Lyaud.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Hubert DUBOULOZ, président par intérim.

L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Karine ANTONIOL
au 04 50 70 59 32.

Les activités du Foyer Rural Culturel

Tél. 06 51 13 72 36
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

Présidente : Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition
Président : J.-J. HENRY
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

Les Jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

Les Incroyables Comestibles

Elisabeth Rocheteau au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules ! Nous avons la solution !

Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO
06 33 94 92 42.

Elections Européennes 26 mai 2019



INSCRITS	1335	CANDIDATS		VOIX	
VOTANTS	712	Mme AUBRY Manon	25	M. GERNIGON Yves	2
EXPRIMÉS	669	M. DE PREVOISIN Robert	0	M. HELGEN Gilles	0
ABSTENTIONS	623	M. CAMUS Renaud	0	M. DUPONT AIGNAN Nicolas	27
BLANCS	19	Mme MARIE Florie	0	Mme CAILLAUD Sophie	3
NULS	24	Mme LOISEAU Nathalie	164	Mme DELFEL Thérèse	1
		M. TRAORE Hamada	0	Mme ARTHAUD Nathalie	7
		M. PHILIPPOT Florian	4	M. BROSSAT Ian	8
		M. ALEXANDRE Audric	0	M. ASSELINEAU François	15
		M. BOURG Dominique	4	M. HAMON Benoît	19
		M. VAUCLIN Vincent	0	Mme TOMASINI Nathalie	0
		M. LAGARDE Jean-Christophe	23	M. BARDELA Jordan	114
		M. GLUCKSMANN Raphaël	48	Mme CORBET Cathy D G	0
				M. SANCHEZ Antonio	0
				M. DIEUMEGARD Pierre	0
				M. CHALENCON Christophe	0
				M. LALANNE Francis	6
				M. BELLAMY François Xavier	47
				M. JADOT Yannick	142
				Mme THOUY Hélène	10
				M. BIDOUE Olivier	0
				M. PERSON Christian Luc	0
				M. AZERGUI Nagib	0

Comité de rédaction du bulletin

Membres du Conseil Municipal
M. Joseph DÉAGE
M. Jean-Yves MEYNET

Mme Stéphanie VALLET
Mme Laurence VIGNETTE
Mme Luce PERNIER

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.
Création et impression : Fillion imprimerie

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD
www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Terrassements et VRD
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

SARL Hervé Frossard
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Installation - Dépannage - Entretien

173 Route de la Glère
74200 LE LYAUD
sarlhervefrossard@gmail.com
04 50 73 03 21

Allianz

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE
Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 74200 Thonon
Tél. 04 50 71 29 92

1200, route de Noyer 74200 Allinges
Tél. 04 50 73 94 67

arrachart-george.thonon@allianz.fr
arrachart-george.allinges@allianz.fr

EMC TP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
ADUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs
qui vous apportent le bonheur !

RAMONEUR
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD
04 50 73 90 24

FILLION
IMPRIMERIE
ATELIER DE CREATION

74200 ALLINGES / 04 50 26 29 13

AGENCEMENT
DECORATION

mp
interior design

Marion Provost interior design
74200 Le Lyaud
02.25.79.60.34
www.marionprovost.com

Nous remercions
tous
nos annonceurs !

**B C MENUISERIE - AGENCEMENT
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan**

Bruno COUEDEL

Service au Particulier - Société Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28 www.dubouloz.net

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

FINÉLEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES
SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS
04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

Méchoui des Savoie
Traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechouidessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

• Réceptions, Mariages
• Baptêmes, Anniversaires
• Repas d'entreprise...

BORETTI & FILS
Chauffage - Sanitaire
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON
04 50 71 07 30

BEL & MORAND
T.P.

Aspiratrice excavatrice
Capeaux, sciure, gravats, gravier,
terre, sable, eau, balles...

• Hauteur jusqu'à 15 m
• Diamètre jusqu'à 250 mm
• Distance jusqu'à 50 m

Contact
483 E. route de la Gare
Z.I. Mésinges - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 77 08 00 - Fax 04 50 77 08 01
E-Mail : sabony@wanadoo.fr

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

**Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie**
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente
click & collect

forum sante Tél. 04 50 70 51 93
Fax 04 50 73 93 97

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favr.fr
www.favr.fr

ZI VONGY 74200 THONON
T 04 50 71 54 17
mcm55@wanadoo.fr

LES PLAGNES 74360 LA CHAPELLE
T 04 50 73 51 38
F 04 50 73 51 09

MCM
TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

Compostière de Savoie

Collecte de végétaux et de boues de stations d'épuration.
Traitement et valorisation.
Vente au détail de compost végétal.
Livraison à partir de 10 Tonnes.

jean-marc.ehry@terralys.fr
193, Chemin des Bougeries
ZA - 74550 PERRIGNIER
Tél. 04 50 72 41 10
Fax 04 50 72 00 33

EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS

SAGRADRANSE

1040, route de la Dranse
Boîte Postale 604
74500 AMPHION-PUBLIER

Amphion :
Tél. 04 50 70 00 05
Fax 04 50 70 85 88

Vongy : 04 50 71 28 72
Tél. Meillerie : 04 50 76 04 10

DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRE

Nous remercions
tous
nos annonceurs !

BOUCHERIE TRADITIONNELLE
BONDAZ VIANDES
TÉL. 04 50 81 45 09

cora et moi, la confiance est là cora

sarl **Les Enfants de Jean-Pierre FILLON**

CHAUFFAGE - SANITAIRE
Tél. 04 50 73 90 43

les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

SAV GAZdéfi

DÉPANNAGE - ENTRETIEN
APPAREILS GAZ ET A FUEL
Tél. 04 50 39 45 71
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse :
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES
74550 PERRIGNIER

Lcompta
Société d'expertise comptable

Laetitia OLLIVIER
Expert Comptable

Rès, "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96
Fax 09 67 44 26 38 - lcompta@orange.fr

PARTNER CHAUFFAGE

DÉPANNAGE
INSTALLATION

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

SARL DEGENEVE Peinture
DÉCORATION INTÉRIEURE • FAÇADES

670, route des Blaves - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 70 55 95
V. Vuilliez : 06 38 81 97 64
peinture.degeneve@gmail.com

Fleur de soins

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE
Des soins à prix tout doux !

201 rue
des champs
de Beüle

06 47 62 16 06

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

Le D'JOSS Bar

13 rue de la mairie • 74200 le Lyaud
Tél: 04 50 73 38 46

Restauration le midi : du lundi au samedi
Restauration le soir : vendredi & samedi

Dépôt de pain • Presse

LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoy
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

